

Equipe enseignante : Mmes Pernet, Caillat, Guers, Jauliac, Jolivet, Billard, Casset, Valois, Plaçais, Prioris, Bienfait

Municipalité : M. Dyen, maire ; Mme Diot-Pinorini, adjointe aux affaires scolaires ; M. Clementi, conseiller municipal ; M. Raymond, responsable des services techniques et périscolaire

Parents d'élèves délégués : Mme Martin, Mme Gautier-Porcheron, Mme Couttenier, Mme Boutet, Mme Betemps, Mme Gellon, Mme Viand, Mme Berthet, Mme Pupa

Excusés : Mmes André, Billard, Millet et Bonora (enseignantes), Mme Bigey (psychologue scolaire), M. Ronchail (Inspecteur de l'Education Nationale), Mr Fantin (DDEN)

Secrétaires : Mme Casset (enseignante), Mme Boutet (Parent délégué)

Présidente : Mme Pernet

I) Parcours de l'élève

a) Bilan des actions d'aide et d'accompagnement mise en place

- Plusieurs PPRE (Programme Personnalisé de Réussite Educative) ont été mis en place dans chaque classe pour aider les élèves qui en avaient besoin, certains seront poursuivis l'an prochain. Des PPRE passerelle sont faits pour le suivi des élèves en 6^{ème}.
- Plusieurs équipes éducatives réunissant les différents professionnels gravitant autour d'un enfant (enseignants, orthophonistes...) ont eu lieu.
- Les parents qui souhaitaient un rendez-vous ont toujours été reçus au plus vite.
- 3 AESH mutualisées ont suivi cette année 9 élèves ayant un PPS et une AESH collective s'occupe des élèves d'ULIS.
- 8 élèves ont bénéficié du dispositif ULIS
- 2 élèves du CEM ont pu être inclus en ULIS
- Plusieurs groupes de cycle 2 (CP-CE1-CE2) ont pu bénéficier de l'aide du RASED par Madame Millet en maths et en français.
- Plusieurs bilans ont été réalisés par la psychologue scolaire pour permettre notamment l'orientation de certains élèves vers des dispositifs adaptés.

b) Liaison GS / CP

- spectacle offert par le comité des fêtes le 12 juin en maternelle
- 26/06 et 27/06 matin : les GS viennent en CP participer à une heure de classe
- 03/07 matin : Les CP vont en maternelle pour des rencontres sportives
- Conseil GS/CP : passation entre enseignants

c) Liaison CM2/6^{ème}

- journée d'immersion au collège de Maistre le 4 juillet 2023 : tous les CM2 (même s'ils ne vont pas au Collège de Maistre) participent à cette journée ; programme de la journée : visite de l'établissement, visite du CDI, 3 cours différents, entretiens individuels avec les élèves pour connaître leurs ressentis et attentes vis-à-vis de la 6^{ème}, repas au self.
- conseil de cycle 3 : passation entre enseignants, travaux de concertation entre enseignants inter-degrés

II) Projets et vie de l'école

a) Informatique à l'école

- Présentation de la nouvelle charte informatique de l'école à destination des personnels, à représenter et à signer lors du premier conseil d'école 2023-2024.
- Présentation de la nouvelle charte informatique de l'école à destination des élèves.

b) Bilan des projets de classe

- Tous les projets prévus par les enseignants ont pu avoir lieu cette année.

- Voici les activités ayant eu lieu sur cette dernière période :

- CE2/CM1 et tous les CM1/CM2 : cycle rugby avec un intervenant de Montmélian Rugby; travail autour du climat avec l'Ecole des pôles ; Rencontre avec un auteur, Miss Prickly ; Education à la sexualité avec l'infirmière scolaire et à la Galerie Eurêka (exposition « Super Egau ») ; poursuite du projet musique « Le Scat dans mon cartable » avec le big band Ajir et l'école de musique Onde et Notes avec le spectacle du 23/06.
- tous les CP, CE1, CE1/CE2 et CE2 : poursuite du projet FNE autour de l'eau
- tous les CP : dernière séance de cinéma
- CE1, CE1/CE2, CE2 : visite de l'atelier de l'eau à Cognin
- CE2 : sortie culturelle à Chanaz (croisière péniche et musée)
- CP et CE1 : spectacle de danse africaine offert par le Comité des Fêtes
- Tous : spectacle de Planet'momes autour de l'eau

III) Fonctionnement de l'école

a) Bilan des exercices de sécurité

- Dernier exercice de sécurité PPMS risques majeurs le 26 mai : déversement de produits chimiques à proximité, confinement dans les classes avec PAI, trousse d'urgences, listes de classes.... ; écoute radio et arrêt ventilation.

- Bilan de cet exercice : manque scotch , lampes de poches et piles

b) Bilan financier du budget municipal

	Crédit	Débit
Mairie	27 732,00	
Subvention région 2021/2022	2 690,00	
Achat de fournitures pour les classes		11 336,00
Activités		17 716,10
BCD		1 079,44
Conseil des enfants/ jeux de cour		195,64
Totaux	30 422,00	30 327,18

DETAIL DES ACTIVITES		
Patinoire (entrées et cars)	1 922,40	
Piscine (entrées et cars)	2 980,00	
Ski de fond (cars et location)	2 247,60	les moniteurs ont été pris en charge par l'ALPI (486€)
Musique (intervention des musiciens)	3 000,00	les interventions d'Anthonin sont prises en charge par le Sical
FNE (intervenante)	3 230,6	Une partie du projet FNE est pris en charge par l'ALPI (816€) et par J'aime mon école (327€)
Cinéma (car)	315	Les entrées sont prises en charge par la coopérative (300€)
Atelier de l'eau (cars et entrées)	637	
Sortie nature (car et guide)	540	
Sortie Chanaz (car+musée+bateau)	828,50	
Galerie eureka (car+entrée)	900,00	
Spectacle Planet'momes	1 115,00	
Rugby		Gratuité (convention éducation nationale/fédération de rugby)
Spectacle de danse africaine		Offert par le comité des fêtes
Rencontre avec Miss Prickly		Offert par le salon de la BD
Ecole des Pôles		Gratuité (mécénat de l'école des pôles)

DETAIL BCD	
Filmolux	791,52
Livres et abonnement	287,92

- Remerciements à la mairie pour son important engagement financier, aux associations de parents d'élèves et au comité des fêtes

c) Bilan financier de la coopérative scolaire

	dépenses	recettes
frais école (assurance, site, administratif, frais bancaires, ...)	715	
festivités (goûters enfants, pot bénévoles, ...)	301	
jeux de cour	334	
BCD	232	
projets classes	442	
cotisations familles		1181
vente photos de classes		844
	2024	2025
TOTAL	1€	

- Budget à l'équilibre cette année.

- Des dépenses supplémentaires à prévoir l'an prochain, notamment pour le ski (risque de ne pas avoir de subvention cette année), l'USEP, chemins de la mémoire...

- Certains projets ont coûté moins cher que prévu cette année. (Annulation de sorties ski, piscine, raquettes...)

d) Préparation des élections pour l'année n+1

- Les élections auront lieu par correspondance.

- Mise en place de la commission électorale : la directrice : Sabine Pernet ; un enseignant : Corinne Billard ; deux parents d'élèves : désignation d'un parent élu « j'aime mon école » et d'un parent élu « ALPI » au plus vite ; le DDEN ; un membre de la municipalité : Anne-Marie Diot

- Cette commission constituée en bureau des élections organisera les élections (établissement du calendrier électoral) et établira de manière précise l'organisation du dépouillement.

- Le bureau se réunira en début d'année scolaire.

IV) Organisation de la rentrée n+1

a) Travaux et sécurité

- travaux de la cour : des arbres ont été mis dans la cour, ce qui est apprécié des enfants, de l'équipe enseignante et des parents d'élèves.

- zone non fumeur : des panneaux et un cendrier ont été disposés devant l'école, merci pour cette zone.

- travaux dans l'école :

. les classes vont être petit à petit repeintes (programme sur 3 ans) ; deux classes, un atelier et la salle des maitres seront faits cet été.

. Réflexion sur les stores pour rester dans le budget : mettre des stores BSO (brise soleil orientable) dans la classe de Mme Caillat est très cher. Si ce choix est fait, on ne peut mettre de stores BSO en CP et CE1. Recherche de modèles de volets roulants standards solaires pour les petites classes.

Questions ALPI :

- Projet d'aménagement de la cour d'école : où en est-on de la réflexion sur le revêtement de la cour et sur l'utilisation de l'espace actuellement occupé par le centre de loisirs ?

Mairie :

. Les arbres ont été mis rapidement. Il est prévu d'élargir la base d'imperméabilisation et d'installer des bancs autour des arbres au fil de la croissance

. Revêtement des sols : les visites d'école ont montré l'inconvénient de certains revêtements (en cas de pluie, les enfants rentrent des graviers dans l'école, entraînant des problèmes de ménage). Choix de conserver également les terrains de jeux existants (foot, basket...)

- . Revêtement sous les arbres : recherche d'un revêtement pérenne en cour
- . Suppression de la Maison de l'Enfance : celle-ci va de pair avec la construction du nouveau bâtiment cantine maternelle/maison de l'enfance, à l'horizon 2025-2026. La suppression de ce bâtiment permettra de récupérer l'espace cour.
- . Espace jeux aménagé à côté de l'actuelle maison de l'enfance : possibilité pour l'école de privatiser cet espace jeu pendant une activité.
- . Arrosage : l'arrosage des arbres se fait avec la récupération des eaux de pluie sur la commune (récupérateurs des eaux pluviales près de la Poste)

- Sécurité aux abords :

- o Est-il envisagé de remplacer les dalles du trottoir qui bougent ?

Mairie : Il est prévu un réaménagement de la rue des écoles (dalles, trottoirs) d'ici 2026 lors de la dernière phase de l'opération Centre Bourg. Néanmoins, les dalles défectueuses seront remplacées de manière provisoire avant cette échéance.

- o Est-il possible de renforcer le nettoyage des trottoirs au moment de la chute des fleurs (trottoirs glissants) ?

Mairie : cette année, la croissance rapide de la végétation et le manque de personnels ont pris la mairie de court. A réfléchir les autres années.

- o Est-il possible de mettre des poubelles devant l'école élémentaire ?

Mairie : oui, il y a déjà une poubelle côté maternelle ; possibilité d'en rajouter devant l'école élémentaire. Une deuxième poubelle jaune sera également rajoutée.

- o Dans le cadre de la semaine écomobilité, beaucoup d'enfants sont venus à vélo. Pour la sécurisation des abords de l'école, est-il envisagé de mettre des pistes cyclables, séparées des routes, notamment là où les trottoirs sont très larges ?

Mairie : des itinéraires cyclables sont définis dans le cadre du PLU (avec Grand Chambéry). Volonté d'aménager des bandes cyclables le long des chaussées (depuis la station-service jusqu'à l'avenue de la Mairie). L'aménagement devant l'école fera partie de l'aménagement définitif du centre bourg (d'ici 2026)

b) Effectifs prévus

- Nombre total d'élèves attendus :

38 CP ; 45 CE1 ; 42 CE2 ; 40 CM1 ; 47 CM2 (dont 11 enfants bénéficiant du dispositif ULIS), soit 212 élèves

- 8 classes l'an prochain

- Plusieurs double niveaux prévus : pour rappel, quelque soit la classe dans laquelle il est, l'élève suit le programme de son niveau.

c) Organisation de la rentrée et de l'accueil des élèves en CP

- Changements :

- Madame Pernet est nommée directrice de l'école.
- Fermeture d'une classe.
- Madame Prioris changera d'établissement
- Mesdames Guers et Plaçais seront à 75% et Madame Billard sera à 50% : de nouveaux collègues seront nommés pour les compléter d'ici la rentrée.
- Dominique Morisse prenant sa retraite, c'est Fabiola Raymond qui s'occupera de la BCD à la rentrée.

- Organisation de la rentrée :

- Accueil des élèves de CE1, CE2, CM1 et CM2 à l'entrée principale entre 8h20 et 8h30 le 4 septembre. Les parents restent en-dehors de l'école.
- Accueil des élèves de CP à 9h. Les parents de CP rentreront dans l'école pour un quart d'heure environ.
- Accueil des parents par les associations de parents devant l'école.
- Les enseignants enverront un mail aux élèves de leur classe entre le 1^{er} et le 3 septembre rappelant les modalités de rentrée
- La liste des fournitures est disponible sur le site internet de l'école.
- Une réunion à destination des nouveaux parents aura lieu à l'école le lundi 4 septembre à 18h30 en présence d'un membre de la mairie (périscolaire) et d'un membre ou deux de chaque association de parents d'élèves.

V) Questions supplémentaires des parents élus

Questions ALPI

- Périscolaire :

- o Où en est-on du projet périscolaire en collaboration avec la FOL ? Est-il envisageable de diffuser le rapport de la FOL ?

Mairie : Pas de nouvelles de la FOL, pas de vue sur la rentrée prochaine, travail en cours avec le SICSAL pour coupler les horaires des personnels et avoir des postes moins fractionnés afin d'essayer de pérenniser les équipes. Accord du maire pour diffuser le diagnostic initial.

ALPI : la diffusion du diagnostic initial auprès des parents qui le demandent se fera avec explications.

- o Est-il possible de diffuser les menus prévus par le Fontanil à l'avance avec les allergènes de chaque repas comme cela se fait au SICSAL, pour permettre aux enfants sous PAI de s'adapter et de participer comme les autres aux repas collectifs ?

Mairie : Les allergènes sont affichés au Fontanil. M. Raymond va voir pour qu'ils lui soient transmis.

- Environnement : qu'est-ce qui est fait pour limiter la propagation du moustique tigre au sein de l'école et aux abords (grilles d'évacuation des eaux, réservoir d'eau, ...) ? Est-il envisageable de faire une sensibilisation des enfants autour du moustique ?

Mairie/école : Réponse dans le magazine de la commune à paraître ; ne pas hésiter à prendre contact avec M. Basset, référent de ce sujet ; intervention en classe l'an passé auprès des CM, peut être refait l'an prochain ; possibilité de faire cette sensibilisation en périscolaire.

- Le maire a-t-il prévu de venir voir les CM2 ? Cette visite est très attendue des enfants.
Mairie : Cérémonie le 30 juin de 16h30 à 17h sous le préau avec accueil des CE2 et goûter.
Ecole : M. Le Maire sera aussi présent le 19/06 à 10 h à l'école pour la remise de la fresque réalisée lors du marché de la BD d'occasion devant les CM1/CM2 présents.

Questions J'aime mon école

• Pourquoi le diot-polenta a été fait en 2 temps maternelle puis primaire ? Cette division explique peut-être le manque de vente en primaire et donc l'annulation de l'opération ?
Ecole : choix du comité des fêtes de faire deux ventes. L'horaire de remise a pu également jouer sur le manque de ventes. Les enseignantes remercient les associations pour tout ce qui est fait dans l'année et pour l'aide apportée aux projets de l'école mais constatent une possible sursollicitation des parents. L'école propose une concertation entre associations en début d'année pour s'entendre sur une répartition des actions sur l'année.

• Pourquoi ne pas avoir plus impliqué (préparation : photos, vidéos) et communiqué sur le spectacle du 23/06 pour les CM ? Ce type de projet serait-il réalisé de nouveau l'année prochaine ?

Ecole : communication auprès des familles concernées, communication dans le journal de Saint-Alban, communication sur le site de l'école ; communication au conseil d'école précédent ; pas de nécessité de communication supplémentaire, notre objectif étant pédagogique travail déjà très important pour aboutir à ce spectacle qui est un rendu pédagogique et qui donnera lieu à une captation vidéo. Pas de projet de ce type l'an prochain.

J'aime mon école : information est faite au conseil d'école du souhait de tenir un stand de bracelets avant le spectacle.

ALPI : à noter qu'une buvette est également proposée aux parents aux entractes.

Proposition de réfléchir à faire le spectacle en deux temps afin que tous les membres des familles puissent y assister si un tel projet se reproduisait.

- Un enfant accueilli dans une classe durant l'absence de son enseignante se voit-il proposer du travail ?

Ecole : oui, nous avons déjà répondu à cette question lors du deuxième conseil d'école.

• Suite à l'arrêt de la dérogation avec Bassens, combien d'élèves reviennent à l'école l'année prochaine ?

Mairie : A ce jour nous ne connaissons pas le chiffre. La mairie a mis un avis défavorable à toutes les demandes de dérogation vers Bassens. (Si Bassens accepte les dérogations, elle en assumera la prise en charge financière).

• Pouvez-vous vérifier que les enfants collent bien les papiers lors des grèves afin d'être certains que l'information est passée ? Sinon pouvez-vous doubler par mail lorsqu'il y a peu d'enseignants grévistes ?

Ecole : Tous les papiers de l'école doivent être collés. Nous le vérifions au mieux. Nous ne pouvons doubler les informations par mail.

La présidente, Sabine Pernet



Les secrétaires : Séverine Casset



Isabelle Boutet



